



Le 14 décembre, Commerciaux.fr a mis en ligne sa nouvelle version. Ce site emploi est spécialisé dans la fonction commerciale : VRP, agents commerciaux, technico-commerciaux... Lancé en 2001, ce site possède plusieurs particularités qui font de lui un acteur à part.

D'abord, les annonces emploi sont toutes chartées à la manière des offres d'emploi dans la presse. Les employeurs n'ont donc pas à remplir un formulaire type. Ils envoient leur offre à l'équipe de Commerciaux.fr qui leur propose une création originale, à leurs couleurs, contenant leur logo. Les plus grands formats reprennent même des photos. "Les annonces chartées permettent réellement aux employeurs de se différencier, nous a précisé Franck Henri Rozenfeld, le fondateur de Commerciaux.fr." Cette spécificité remonte à l'origine de sa société : elle éditait, en 2000, le journal "Force de vente", tiré à 30 000 exemplaires. Les annonces étaient alors toutes chartées. Ce journal s'est arrêté en 2002 lorsque le site Internet Commerciaux.fr s'est montré plus efficace pour les retours. L'utilisation d'annonces chartées sur Internet n'est pas une nouveauté en soi ; elles étaient l'une des spécificités, en 1999, de Jobpilot.fr, avant son rachat par Monster. Par contre, depuis, elles ont été peu utilisées.

Les prix des annonces sur Commerciaux.fr varient ensuite suivant la taille de l'annonce. Une offre simple, au format bannière, revient à 240 € pour 2 mois de parution. Le plus grand format, 15,8 / 20 cm, est à 1 600 €. Alors que les sites emploi sur Internet ont enlevé tout lien entre la taille de l'annonce et son prix, Commerciaux.fr fait le pari inverse en reproduisant à l'identique le modèle des annonces presse sur le Web. 600 offres sont aujourd'hui en ligne.

Commerciaux.fr a mis sur pied un solide réseau de diffusion pour ses offres. Elles sont déjà référencées sur Option Carrière depuis juin 2004 et sur Keljob depuis juin 2005. Chaque début de mois, elles sont aussi adressées aux trois plus grandes Fédérations de commerciaux et de VRP de France et aux 32 CCI partenaires. Mieux encore ; les offres à partir du format 4 (15,8 cm * 8 cm) à 720 €, sont publiées dans les annonces en lignage des principaux journaux. 32 titres sont ainsi proposés : La Voix du Nord, Nice Matin, La République du Centre, Le Progrès de Lyon, Le Figaro, Ouest-France... L'employeur choisit le titre le plus adapté au profil recherché "Même si les retours de la presse diminuent.

Commerciaux.fr se démarque enfin en ne proposant pas de CVthèque. Les commerciaux peuvent simplement publier leur propre annonce gratuitement, mettant en avant leurs atouts. Pour cela, ils doivent remplir un court formulaire en indiquant leur statut (VRP exclusif, VRP multicarte...), le type de produit vendu, leur secteur géographique... Entre 6 000 et 8 000 annonces sont ainsi publiées. Elles restent en ligne 15 jours.

Pour développer son audience, Commerciaux.fr compte sur son contenu juridique. Les internautes accèdent gratuitement à une rubrique juridique comprenant des modèles de contrats, des réponses aux questions pratiques, des articles traitant de sujets pointus... Ce site proposera aussi, en début de l'année prochaine, un moteur de recherche pour accéder à ses offres d'emploi. Aujourd'hui elles sont répertoriées à travers 112 secteurs professionnels. Quatre noms de domaines spécifiques : agents-co.fr, vrp-exclusif.fr, vrp-multicartes.fr, technico.fr renverront dans les prochains jours sur le site Commerciaux.fr. Ces actions amélioreront le référencement de ce site sur les principaux moteurs de recherche. Un référencement déjà très performant : ce site apparaît en première position pour le mot clé "Commerciaux" sur Google.fr, msn.fr, Yahoo.fr... Une campagne de relations presse complétera ce dispositif 2006.

Pour les indécis, Commerciaux.fr propose une garantie de résultats. Si vous ne recrutez pas au moins deux commerciaux après la diffusion de votre offre d'emploi, Commerciaux.fr s'engage à la repasser gratuitement pour 2 nouveaux mois. Qui dit mieux ?